

velles lignes mentionnées par mes honorables collègues qui ont porté la parole avant moi durant ce débat. Par là on tiendrait compte des intérêts des districts concernés et de l'avantage du réseau national canadien.

M. McKENZIE: Monsieur l'Orateur. . . .

M. L'ORATEUR SUPPLEANT: Je dois rappeler aux honorables députés que le chef de l'opposition va clore le débat sur cette motion et que plus tard d'autres députés ne pourront plus prendre part au débat. Par conséquent, si quelque autre honorable député désire porter la parole sur cette motion, il doit le faire maintenant.

M. McKENZIE: Monsieur l'Orateur, je regrette que les ministres s'intéressent si peu à la résolution adoptée par cette Chambre et acceptée par le Gouvernement, il y a quatre ans, au sujet de la construction de lignes de chemins de fer dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et peut-être de l'île du Prince-Edouard. Pas un ministre ne semble juger à propos de dire un seul mot sur la question. J'espérais que le ministre des Chemins de fer (M. Reid) ferait acte de présence ici, à un moment quelconque, durant ce débat, afin de prouver qu'il s'intéresse au progrès de ces importantes parties du pays.

Mais, bien que j'aie demandé la remise de ce débat plusieurs fois dans l'espérance que le ministre serait ici et bien que je lui aie demandé comme faveur spéciale de venir à la Chambre quand cette motion serait discutée, je vois que ni le ministre des chemins de fer, ni aucun membre du Gouvernement ne semble s'occuper le moins du monde des intérêts de ces districts importants du Canada.

Le 16 mars 1914, la Chambre des communes a adopté la résolution suivante que j'avais présentée :

Cette Chambre est d'avis que le temps est arrivé où l'on devrait faire pénétrer l'Intercolonial dans les régions des Provinces maritimes qui n'ont pas de voies ferrées, et qui sont à une distance raisonnable de ce chemin de fer.

Cette résolution a été adoptée par le Gouvernement de l'époque. Durant la guerre, j'ai cru qu'il était mieux de ne pas embarrasser le Gouvernement en soulevant ces questions, mais, aujourd'hui que la guerre est terminée et que le Gouvernement semble avoir beaucoup d'argent—des millions et des centaines de millions—à dépenser dans des entreprises de chemin de fer, je crois qu'il est bon d'attirer de nouveau son attention sur ces bonnes vieilles provinces

de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, pour demander qu'on construise des chemins de fer dans les parties de ces provinces qui en sont privées. Mais il est évident que j'ai parlé dans le pays des sourds; "Dans le pays des sourds j'ai promené ma lyre"; la question a été traitée avec si peu d'intérêt que pas un membre du Gouvernement n'a voulu s'en occuper ou y porter la moindre attention. La gauche de la Chambre est habituée à se voir ainsi traitée. Cependant, nous continuerons de promouvoir les intérêts des districts que nous représentons et nous espérons qu'un jour viendra où le gouvernement dirigeant les affaires du Canada pensera qu'il est avantageux de s'occuper des intérêts des provinces que j'ai nommées.

En présentant cette résolution, je n'ai pas été au delà des considérations d'affaires intéressantes ces provinces. J'ai toujours été d'avis que le développement et le prolongement ces lignes de chemins de fer apporterait un trafic considérable au réseau de l'Intercolonial ou à tout autre réseau que l'Etat peut posséder. J'ai fait remarquer que l'industrie du bois, celle du charbon, celle de la pierre à chaux, et surtout l'industrie des pêcheries se développeraient assez pour rendre ces prolongements avantageux. J'avais surtout le désir et l'espoir de voir développer les lignes de chemins de fer de mon comté de Victoria jusqu'aux ports de pêcheries de ce comté. Nous avons dans ce comté une suite ininterrompue de petits ports de pêche comme Rivière-du-Nord, North-Gut, South-Gut, Englishtown, North-Shore, South-Bay, Ingonish, Neil-Harbour, Baie-Dinwal, Saint-Laurent, Meat-Cove, etc.

Tous ces villages, le long de la côte du comté de Victoria, sont de magnifiques lieux de pêche, mais ils sont dépourvus de chemins de fer et l'industrie de la pêche ne peut s'y développer. Si un chemin de fer les traversait, rien ne saurait limiter la richesse de ces villages. Sur le côté d'Inverness, nous voyons plusieurs villages acadiens dans l'endroit appelé Chéticamp où les ressources sont magnifiques au point de vue des pêcheries. Viennent ensuite le havre Margaree et Sainte-Rose. Il est vrai qu'un chemin de fer existe à partir du détroit de Canso et sur le côté sud de l'île, chemin de fer que le gouvernement doit nationaliser un jour ou l'autre. Cette ligne touche plusieurs ports de la côte sud, mais les pêcheurs n'en ont jamais bénéficié, parce qu'elle sert exclusivement au transport du charbon, c'est-à-dire qu'elle appartient à une compagnie de houillères. Son outillage